

COMMUNE DE BRASSEUSE

COMPTE-RENDU de la réunion du Conseil Municipal du 14/11/2019 à 18 h00

Après convocation légale envoyée le 05/11/2019, la réunion s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Maxime ACCIAI, maire.

Monsieur le maire vérifie les conditions de quorum : 5 présents

Présents : Maxime Acciai, Amaddio Acciai, Gisèle Lévêque, Chantal Torcheux, Odile Acciai,

Absent : Robert FEYT

Pouvoir : néant

Nomination du secrétaire de séance : Madame Gisèle LEVEQUE est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

1 –Délibération n° 2019/409

OBJET : Communauté de Communes Senlis Sud Oise - CA 2018 – Budget principal

2 –Délibération n° 2019/410

OBJET : Communauté de Communes Senlis Sud Oise - CA 2018 – Budget principal

3 – Délibération n° 2019/411

OBJET : Communauté de Communes Senlis Sud Oise - CA 2018 – Budget annexe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitatives de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise

4 – Délibération n° 2019/ 412

OBJET : INDEMNITES DE CONSEIL DU TRESORIER DE PONT SAINTE MAXENCE pour 2019

5 – Délibération n° 2019/413

OBJET : MISE AUX NORMES : ECLAIRAGE ET CHAUFFAGE DE L'EGLISE demande de subvention au Conseil Départemental

6 – Délibération n° 2019/414

OBJET : MISE AUX NORMES : ECLAIRAGE ET CHAUFFAGE DE L'EGLISE demande de subvention DETR

7 – Délibération n° 2019/415

OBJET : Aménagement d'un ilot franchissable rue Louis Augueux à l'entrée de la commune demande de subvention DETR

8 – DM n° 2019/416

OBJET : mouvement de crédit en Investissement

9 – Délibération n° 2019/417

OBJET : MISE AUX NORMES : ECLAIRAGE ET CHAUFFAGE DE L'EGLISE

10 - Délibération n° 2019/418

OBJET : Aménagement d'un ilot franchissable rue Louis Augueux à l'entrée de la commune

11 – Délibération n° 2019/419

OBJET : Aménagement d'un ilot franchissable rue Louis Augueux à l'entrée de la commune

Divers : Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45

Ont signé au Registre des Délibérations les membres présents
Pour extrait conforme au registre des Délibérations de la Commune de Brasseuse, le 14/11/2019